

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL / BREVET DES MÉTIERS D'ART			
SUJET	SESSION 2016	DURÉE : 2 H	COEFFICIENT : 2,5
ÉPREUVE : HISTOIRE – GÉOGRAPHIE, ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE			
DATE DE L'ÉPREUVE : MERCREDI 15 JUIN À 14H00			

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL/BREVET DES MÉTIERS D'ART
Session 2016

**CORRECTION DE LA SOUS-ÉPREUVE D'HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT
MORAL ET CIVIQUE**

CONSIGNES GÉNÉRALES

Le règlement d'examen précise que la sous-épreuve d'histoire-géographie vise à évaluer « la maîtrise des savoirs et des capacités en histoire-géographie-enseignement moral et civique » des candidats. « L'épreuve [...] comporte trois parties, notées respectivement 9, 4 et 7 points ». Cette répartition est **immuable**.

Une **évaluation globale** de chaque partie permet de prendre en compte tout élément de réponse pertinent par rapport au sujet même s'il n'est pas attendu dans les pistes de correction proposées.

Une bonne réponse doit pouvoir **compenser** des manques constatés par ailleurs.

Dans cette perspective il apparaît important que les correcteurs prennent en compte les recommandations suivantes :

- le barème de correction n'est pas un barème dégressif où il s'agirait de soustraire des points par rapport à une production idéale ; c'est un **barème cumulatif** et la note maximale est délivrée lorsque la réponse du candidat est pertinente au regard de la question posée ;
- **l'ensemble de l'échelle de notation doit être utilisé** ; c'est ainsi qu'une très bonne copie peut obtenir la note de 20/20 et qu'une très mauvaise copie sera sanctionnée par une note très basse.
- Il est nécessaire de rédiger une appréciation générale circonstanciée et de porter une marque ou une appréciation en face de chaque exercice, de façon à ce que l'on ne puisse pas imaginer qu'un exercice n'a pas été corrigé ou pris en compte dans la note globale.

Les indications sur les attentes précisent pour chaque partie du sujet, des « **capacités attendues** », des « **éléments attendus** » et ceux qui contribuent à la « **valorisation** » de la note finale.

Les « éléments de valorisation » sont présentés en fin de partie de manière séparée.

Les « capacités et éléments attendus » sont ceux que l'on doit retrouver dans la copie d'un candidat à l'issue d'un cycle de scolarité.

Les « éléments de valorisation » portent sur des contenus et des qualités qui ne sont pas attendus d'un candidat pour le niveau d'examen donné. Ils ne sont pas nécessaires pour obtenir la note maximale. Ils compensent d'éventuelles faiblesses et permettent l'attribution de points supplémentaires par rapport à la note globale attribuée à la copie.

PREMIÈRE PARTIE (Histoire - Sujets d'étude)

- § Le candidat qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 9 points.
§ La réponse est évaluée globalement en tenant compte du barème distribué par capacités.

Sujet 1 : Les États-Unis et le monde (1917-1989)

Repérer dans le temps et dans l'espace

(3 points)

- 1) Recopiez le tableau et reliez les différents événements aux dates qui leur correspondent.

Plan Marshall	avril 1917
Chute du mur de Berlin	mai/septembre 1945
Attaque de Pearl Harbor	octobre 1962
Fin de la Seconde Guerre mondiale	novembre 1989
Crise de Cuba	décembre 1941
Entrée en guerre des États-Unis dans le premier conflit mondial	juin 1947

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances

(6 points)

- 2) En quoi les États-Unis sont-ils une démocratie libérale ?
3) Citez trois exemples qui illustrent la puissance mondiale des États-Unis du lendemain de la Seconde Guerre mondiale à 1989.
4) Expliquez pourquoi l'on parle de guerre froide dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Capacités évaluées

- Dater des faits importants relatifs à la situation ;
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions ;
- Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée.

Éléments attendus :

Repérer dans le temps et dans l'espace

Entrée en guerre des États-Unis dans le 1^{er} conflit mondial : avril 1917 ; chute du Mur de Berlin : novembre 1989 ; attaque de Pearl Harbor : décembre 1941 ; crise de Cuba : octobre 1962 ; plan Marshall : juin 1947 ; fin de la Seconde Guerre mondiale : mai/septembre 1945.

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat :

- qu'il fournisse au moins deux éléments du système politique américain : pluralisme politique, suffrage universel, élections libres, libertés individuelles...
- qu'il cite trois exemples choisis durant la période concernée dans les domaines politique, diplomatique, économique, financier, militaire ou culturel...
- qu'il explique que, dans la seconde moitié du XX^e siècle, on parle de guerre froide car deux blocs, les États-Unis et l'URSS, s'affrontent indirectement sans entrer en conflit frontal ; qu'il détaille un ou plusieurs éléments de cet affrontement : les modèles défendus par chacun des blocs, des exemples de conflits de guerre froide...

Éléments de valorisation

On valorise notamment les copies de candidats apportant des éléments de connaissances supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1606 – FHG HGEC	Page 2 sur 6

OU

Sujet 2 : L'idée d'Europe au XX^e siècle

Repérer dans le temps et dans l'espace

(3 points)

1) Recopiez le tableau sur votre copie. Inscrivez-y les informations manquantes (dates et événements) en vous aidant des deux listes ci-dessous :

- liste des événements pour compléter la colonne 1 : signature du traité de Rome, entrée de la Norvège dans l'Europe, adhésion du Royaume-Uni à l'espace Schengen, signature du traité de Maastricht.

- liste des dates proposées pour compléter la colonne 2 : 1949, 1979, 2002, 1985, 2007, 1973.

	1957
Mise en circulation de l'euro	
	1992
Signature des accords de Schengen	
Premier élargissement de l'Europe (intégration du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark)	
Première élection du Parlement européen au suffrage universel	

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme

(6 points)

- 1) Pourquoi 1950 est-elle une année importante dans l'histoire de la construction européenne ?
- 2) Montrez, à l'aide de deux ou trois exemples, que la construction européenne a connu des réussites et des difficultés.
- 3) Expliquez en quoi le Parlement européen, élu au suffrage universel direct par les citoyens de chaque pays membre, est une institution supranationale.

Capacités évaluées

- Dater des faits importants relatifs à la situation ;
- Mémoriser et restituer les principales connaissances et notions ;
- Expliquer le contexte, le rôle des acteurs et les enjeux de la situation étudiée.

Éléments attendus

Repérer dans le temps et dans l'espace

- On attend du candidat qu'il complète le tableau ci-dessous :

Traité de Rome	1957
Mise en circulation de l'euro	2002
Traité de Maastricht	1992
Signature des accords de Schengen	1985
Premier élargissement de l'Europe (intégration du Royaume-Uni, de l'Irlande et du Danemark)	1973
Première élection du Parlement européen au suffrage universel	1979

Mettre en œuvre les démarches et les connaissances du programme

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité.

- Le candidat doit indiquer que 1950 correspond au lancement du plan Monnet suite à la déclaration Schuman qui annonce la création de la CECA, première communauté

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1606 – FHG HGEC	Page 3 sur 6

supranationale européenne. Son objectif est la mise en place d'un marché commun du charbon et de l'acier entre ses pays membres.

- Le candidat peut évoquer les réussites suivantes : élargissements à de nouveaux pays, la PAC, le marché commun, l'élection du Parlement européen, l'Acte unique, la monnaie commune...

- On attend du candidat qu'il explique que cette institution qui réunit des représentants de chaque pays membre vote des lois qui s'appliquent à tous les pays membres.

Éléments de valorisation

On valorise notamment les copies de candidats apportant des éléments de connaissances supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.

DEUXIÈME PARTIE (Enseignement moral et civique)

§ Le candidat qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 4 points.

§ La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.

§ Pour répondre, le candidat peut, au choix, suivre le découpage du questionnaire ou produire une réponse unique, structurée en fonction des consignes.

Ce sujet s'inscrit dans la question « *Pluralisme des croyances et laïcité* » et porte sur les connaissances du programme : « *La notion de laïcité. Ses différentes significations. Ses dimensions historique, politique, philosophique et juridique. Les textes actuellement en vigueur.* »

Il prend en compte les compétences :

- Identifier et expliciter les valeurs éthiques et les principes civiques en jeu ;

- Mobiliser les connaissances exigibles ;

- Développer l'expression personnelle, l'argumentation et le sens critique.

Il doit permettre au candidat de questionner la notion de laïcité. Conformément au programme, il invite à réfléchir à partir d'une situation concrète à la mise en application du principe de la laïcité à l'école publique.

Sujet : La laïcité à l'école

Questions :

1) **Quelle interdiction propre à la laïcité scolaire le document 1 illustre-t-il ?**

2) **De quelle séparation est-il question dans le document 2 ? Quand et comment la République française a-t-elle mis en œuvre cette séparation ?**

3) **Pourquoi la laïcité, selon vous, constitue-t-elle un « gage de paix » ?**

Éléments attendus

On attend du candidat :

- qu'il indique que le document 1 illustre la neutralité de l'école publique en matière de religion et l'interdiction d'y pénétrer avec des signes religieux ostentatoires. Il pourra éventuellement évoquer la loi de 2004 qui fait référence à cette interdiction.

- qu'il précise qu'il est question de la séparation des Églises et de l'État dans le document 2 et qu'il explique que cette séparation fut mise en œuvre en 1905 par une loi.

- qu'il développe une argumentation montrant, par exemple, que la laïcité garantit à tous les citoyens la liberté de conscience et la liberté d'expression et qu'elle peut être un outil essentiel du « vivre ensemble ».

Éléments de valorisation

On valorise les réponses des candidats faisant preuve de connaissances supplémentaires et d'une excellente maîtrise des compétences évaluées.

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1606 – FHG HGEC	Page 4 sur 6

TROISIÈME PARTIE (Géographie – Situations)

- § Le candidat qui répond aux attentes ci-dessous énoncées obtient la note maximale de 7 points.
§ La réponse est évaluée globalement et non par sous-question.

Sujet 1 : Les frontières de l'Union européenne

Questions :

- 1) Quel est le thème commun à ces deux documents ?
- 2) Décrivez de manière aussi précise que possible le voyage du collectif « Libérez l'espace ». Expliquez la phrase soulignée dans le texte.
- 3) Pourquoi Marco ne fait-il pas le même voyage que les autres membres du groupe ?
- 4) Présentez ce qu'est l'espace Schengen. Expliquez pourquoi il existe, dans l'aéroport de Roissy, une « zone réservée aux passagers Schengen » et une autre « zone réservée aux passagers hors Schengen » ?

Capacités évaluées

- Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances ;
- Décrire et caractériser une situation géographique.

Éléments attendus

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat :

- qu'il ne réduise pas le thème au mot « frontière », mais l'associe à la mobilité des hommes par rapport aux frontières externes et internes de l'UE (espace Schengen franchissement des frontières, circulation des hommes) ;
- qu'il décrive ce voyage en citant des éléments comme : itinéraire (départ de France, voyage jusqu'en Slovénie *via* l'Italie, pour une arrivée finale en Turquie ; sept frontières terrestres ; mention d'un ou plusieurs autres pays européens susceptibles d'être traversés comme la Hongrie, la Roumanie, la Bulgarie, la Croatie, la Yougoslavie, la Grèce), mode de transport (camion), durée (5 jours) ;
- qu'il explique la phrase soit à partir de « le premier poste frontière du voyage » (sortie de l'espace Schengen puisque la frontière franco-italienne est une frontière interne de l'espace Schengen), soit à partir de « un passage sous condition » (la Slovénie n'appartient pas à l'espace Schengen en 2007) ;
- qu'il explique que Marco ne fait pas le même voyage que les autres membres du groupe en raison de sa nationalité béninoise (Afrique) : ce ressortissant d'un pays non européen a besoin en effet d'un visa pour entrer dans chaque pays hors espace Schengen, donc pour entrer en Slovénie ;
- qu'il présente l'espace Schengen en indiquant en quoi il consiste : espace de libre circulation des personnes entre les États membres européens signataires de l'accord Schengen ;
- qu'il explique que l'existence des deux zones distinctes est liée à la provenance et à la destination des passagers qui circulent dans l'aéroport. L'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle est un aéroport international situé dans l'espace Schengen et donc une porte d'entrée ou de sortie possible de l'espace Schengen. Ainsi, la « zone réservée aux passagers Schengen » concerne tout individu qui arrive à Paris par un vol en provenance d'un pays membre de l'espace Schengen ou qui part de Paris par un vol à destination d'un pays membre de l'espace Schengen. En revanche, la « zone réservée aux passagers hors Schengen » concerne tout individu en provenance ou à destination d'un pays non membre de l'espace Schengen, donc qui entre dans l'espace Schengen ou le quitte (un visa peut être nécessaire).

Éléments de valorisation

On valorisera sur l'ensemble des réponses de la troisième partie les copies de candidats apportant des connaissances supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.

Baccalauréat Professionnel / Brevet des Métiers d'Art – Toutes spécialités	
Épreuve E5 / E7 : Histoire – géographie – Enseignement moral et civique	
Repère de l'épreuve : 1606 – FHG HGEC	Page 5 sur 6

OU

Sujet 2 : Un grand projet européen

Questions :

- 1) Quels sont les pays qui participent au projet Ariane ? À quel ensemble appartiennent-ils ?
- 2) Comment ces différents pays coopèrent-ils dans le cadre du projet Ariane ?
- 3) Quel est l'intérêt du projet Ariane ? Quelle est la place de la France dans ce projet ?
- 4) Quels pays européens semblent à l'écart de ce projet ? Que peut-on en déduire sur les contrastes au sein du territoire européen ?

Capacités évaluées :

- Relever les informations essentielles contenues dans le document et les mettre en relation avec ses connaissances ;
- Décrire et caractériser une situation géographique.

Eléments attendus :

Les éléments suivants peuvent être envisagés, sans attendre l'exhaustivité. On attend du candidat :

- qu'il identifie les pays suivants : Allemagne, Belgique, Espagne, France, Italie, Suède, Suisse ; qu'il indique que ces pays appartiennent à l'Europe (ou majoritairement à l'Union Européenne) ;
- qu'il relève les éléments suivants : fabrication des éléments de la fusée Ariane par des fournisseurs localisés en Europe et assemblage final par Astrium ; qu'il donne au moins un exemple de fournisseur ;
- qu'il indique au moins deux intérêts parmi les suivants : développement et pérennisation d'entreprises de haute technologie, création d'emplois dans plusieurs secteurs d'activités, cofinancement des investissements, affirmation de l'U.E en tant que puissance économique, développement de l'innovation et de la recherche, mise en commun des savoir-faire... ;
- qu'il mette en évidence le rôle central de la France dans le projet Ariane en donnant au moins un des éléments de réponse qui suivent : l'assemblage est assuré par une entreprise franco-allemande, le lancement est effectué en Guyane, la majorité des fournisseurs sont français, plusieurs sites de production sont situés sur le territoire français ;
- qu'il identifie les pays situés à l'est de l'Union européenne. On attend qu'il en déduise l'existence d'un contraste économique entre l'ouest et l'est de l'Union européenne, entre les pays récemment intégrés dans l'UE et les pays dont l'intégration est plus ancienne.

Eléments de valorisation :

On valorisera sur l'ensemble des réponses de la troisième partie les copies de candidat apportant des connaissances supplémentaires ou faisant preuve de qualités particulières d'expression ou de raisonnement.